



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-113662>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-113662**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CNFPT - Délégation Occitanie

**Correspondant :** MME CLECH DEL TEDESCO Française, Directrice

**Adresse :** 95 rue Brumaire, 34000 MONTPELLIER

**Coordonnées :**

Téléphone : 0467617777

Adresse internet : <http://www.cnfpt.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://cnfpt.marches-publics.info/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Location et maintenance de fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau et mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de la délégation Occitanie du CNFPT

### Section 3 - Caractéristiques du marché

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/11/2025 à 11:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 7525004

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://cnfpt.marches-publics.info/> Type de marché de Fournitures : Lot 1 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Montpellier, Perpignan, C Lot 2 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Toulouse et Montauban Lot 3 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Tarbes et d'Auch Lot 4 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour le site de Cahors Lot 5 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes pour le site de Rodez Lot 6 - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour le site d'Albi

Marché périodique : NON

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr) Web : <https://www.telerecours.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot 34063 Montpellier cedex Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr) Web : <https://www.telerecours.fr/> L'ensemble du dossier de consultation peut être obtenu gratuitement par téléchargement sur le profil acheteur <https://cnfpt.marches-publics.info/>. Page d'aide : <https://www.marches-publics.info/pratique-assistance.htm#pbm>, n° d'assistance : 0892 14 00 04 et adresse mail : [Support-entreprises@Aws-France.com](mailto:Support-entreprises@Aws-France.com). Les personnes téléchargeant le DCE sont invitées à s'identifier au moyen d'adresses mail valides afin d'être tenues informées d'éventuelles modifications ou réponses aux questions qui pourraient être diffusées en cours de consultation. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 CJA) ; référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les 6 mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 CJA) ; recours en contestation de validité du contrat « Tarn-et-Garonne » dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

### Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Montpellier, Perpignan, C sites de Montpellier, Perpignan, Caveirac et Carcassonne
- **Lot(s) 2** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Toulouse et Montauban sites de Toulouse et Montauban
- **Lot(s) 3** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour les sites de Tarbes et d'Auch sites de Tarbes et d'Auch
- **Lot(s) 4** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour le site de Cahors site de Cahors
- **Lot(s) 5** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes pour le site de Rodez site de Rodez
- **Lot(s) 6** - Location maintenance des fontaines à eau froide, tempérée, chaude en réseau ainsi que la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et de distributeurs de boissons froides et de denrées alimentaires pour le site d'Albi site d'Albi

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/10/2025